



L'énergie des territoires

Informations additionnelles

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Projet d'ombrières agrivoltaïques de 5,6 MWc sur parcours volaille – Cramaille (02)

Référence dossier : 020610/KK P

Objet	Réponse aux demandes d'informations additionnelles formulées dans le cadre de l'instruction du dossier, afin d'apprécier les enjeux en présence et la nécessité de réaliser ou non une étude d'impact.
-------	--

Le présent document apporte les éléments de réponse aux cinq points demandés dans le cadre de l'instruction du dossier. Les éléments sont présentés ci-après dans l'ordre de la demande : mesures de réduction et d'insertion, caractéristiques de la clôture et du raccordement, entretien des modules, schéma de principe des structures et localisation du poste de livraison.

Synthèse des éléments transmis

Point demandé	Éléments de réponse apportés
1. Mesures pour limiter l'impact et photomontages	Présentation des mesures d'insertion paysagère envisagées, notamment la mise en place de haies, ainsi que le renvoi aux photomontages transmis en pièce jointe.
2. Clôture, petite faune et raccordement	Précisions sur le rôle de la clôture pour la sécurité du parcours volaille, sur l'absence de passages petite faune pour éviter l'intrusion de prédateurs, et sur le principe de raccordement envisagé.
3. Entretien des modules	Description d'un entretien principalement assuré par la pluie, complété si nécessaire par un nettoyage mécanique à l'eau purifiée et sans détergent.
4. Schéma de principe des structures	Insertion du schéma de principe des structures agrivoltaïques.
5. Localisation du poste de livraison	Renvoi au plan d'implantation mis à jour transmis en pièce jointe, intégrant notamment le poste de livraison et les équipements connexes.

1. Mesures mises en place afin de limiter l'impact du projet dans son environnement

Les mesures d'intégration du projet ont été prises en compte dès la phase d'étude. Elles visent à limiter la perception du projet depuis son environnement proche et à améliorer son insertion paysagère, notamment par la mise en place de haies adaptées au contexte agricole et paysager du site.

La plantation de haies présente également un intérêt pour le parcours volaille : elle peut contribuer à réduire l'exposition au vent, à créer des zones d'ombre et à améliorer le microclimat du parcours. À titre indicatif, la documentation technique de référence citée dans le dossier mentionne une réduction du vent pouvant atteindre 60 % et une protection s'étendant jusqu'à 15 à 20 fois la hauteur de la haie.

Les photomontages demandés sont transmis en pièce jointe afin d'illustrer l'insertion du projet dans son environnement. Ils complètent les éléments descriptifs présentés dans le présent document.

Source indicative utilisée dans le dossier : [Chambres d'agriculture – parcours volailles et bien-être animal](#)

2. Caractéristiques de la clôture, passages petite faune et tracé prévisionnel du raccordement

2.1. Clôture et sécurité du parcours volaille

Les caractéristiques détaillées de la clôture, des panneaux, du poste de livraison et des équipements de sécurité incendie sont précisées dans les documents graphiques et plans transmis en pièce jointe. Ces éléments ont vocation à compléter le dossier initial et à permettre l'appréciation de l'implantation prévisionnelle du projet.

Concernant les passages pour la petite faune, il n'est pas prévu d'en aménager au niveau de la clôture. En effet, le projet s'inscrit dans un parcours volaille ; la clôture a donc également pour fonction de sécuriser les animaux d'élevage en limitant l'intrusion de prédateurs, notamment de type renard. Cette disposition répond ainsi à un enjeu de protection du cheptel et de bon fonctionnement de l'activité agricole associée au projet.

2.2. Tracé prévisionnel du raccordement

À ce stade, le principe de raccordement envisagé repose sur un piquage sur une ligne traversante située au droit ou à proximité immédiate de la parcelle du projet. Le tracé prévisionnel est présenté ci-dessous à titre illustratif et sera précisé dans le cadre des études de raccordement.

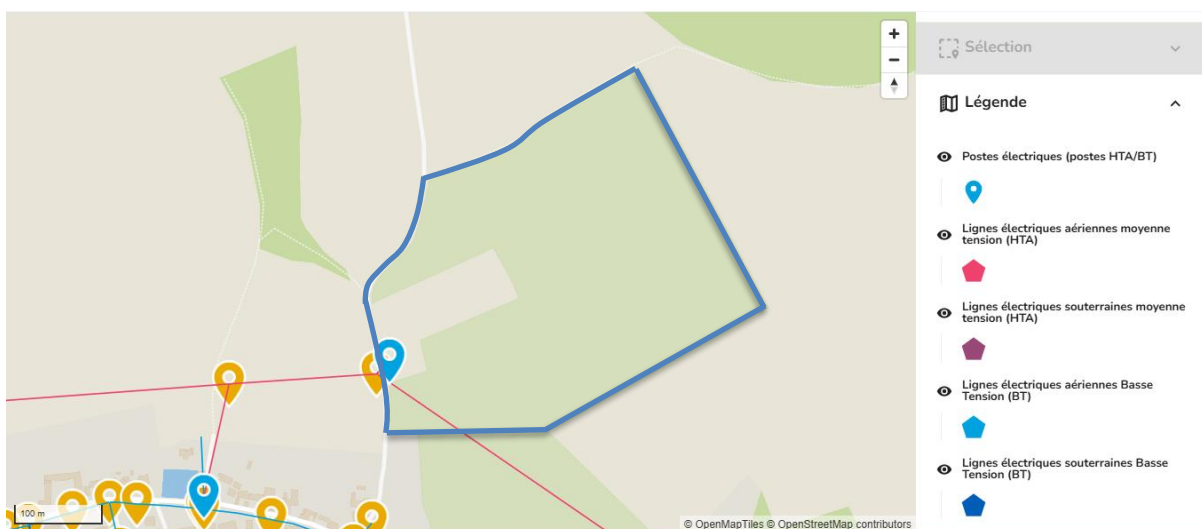


Figure 1 – Principe de raccordement prévisionnel / localisation des réseaux à proximité du projet

3. Entretien des modules photovoltaïques

L'entretien courant des modules sera principalement assuré de manière naturelle par les eaux de pluie.

Ce mode d'entretien permet de limiter les interventions sur site et de réduire le recours à des consommables ou produits chimiques.

En complément, si l'état d'encrassement des modules le nécessite, un nettoyage mécanique périodique pourra être réalisé. Cette opération sera effectuée à l'aide de brosses douces et d'eau purifiée, sans recours à aucun produit détergent ou produit nocif pour l'environnement.

Cette modalité d'entretien vise à préserver les performances des modules photovoltaïques tout en limitant les impacts potentiels sur le sol, les eaux et l'environnement du site.

4. Schéma de principe des structures

Les différents scénarios d'implantation des structures agrivoltaïques sont présentés ci-dessous. Le choix de la technologie retenue (tracker 2V de 13 m ou tracker 1V de 6.2 m) dépendra des conclusions des études agronomiques et géotechniques, qui permettront d'évaluer la faisabilité de chaque solution.

Ces schémas ont pour objectif d'illustrer les principales caractéristiques dimensionnelles et fonctionnelles de l'installation, ainsi que son principe d'implantation au sein du parcours avicole.

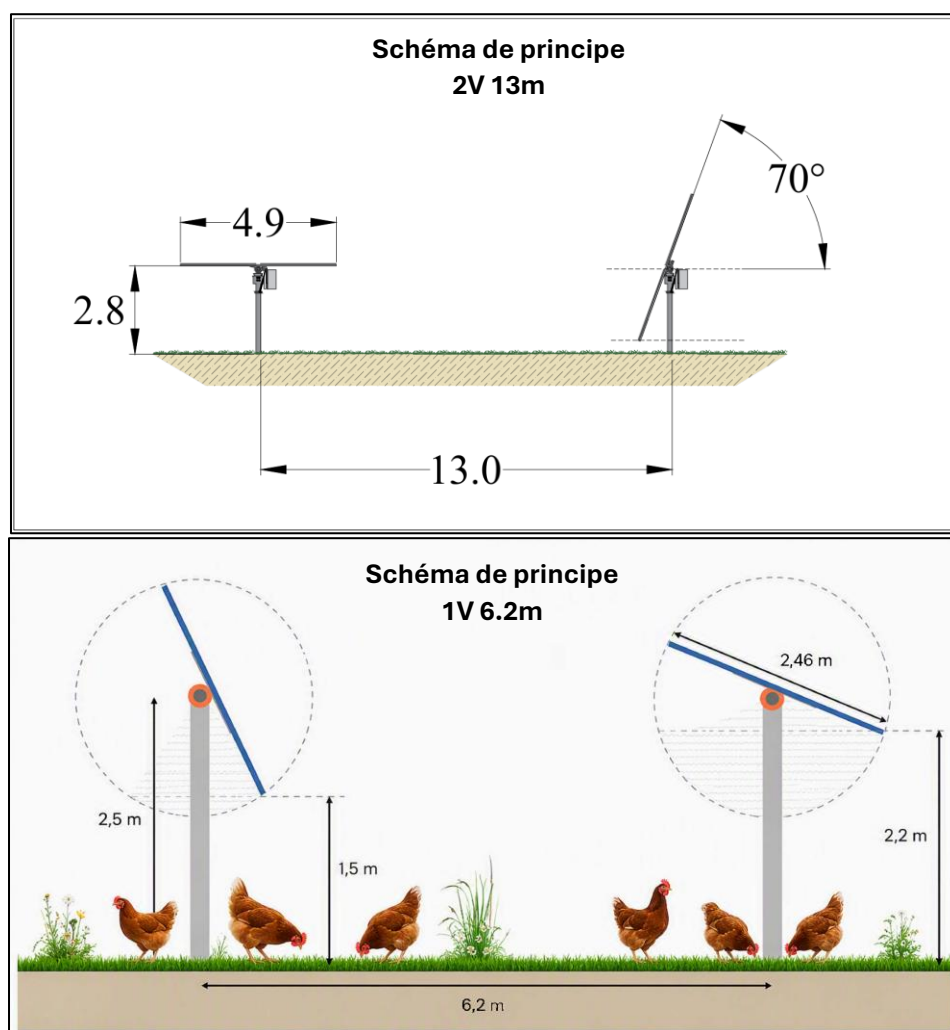


Figure 2 – Schéma de principe des structures agrivoltaïques

5. Localisation du poste de livraison

La localisation du poste de livraison figure sur le plan d'implantation mis à jour transmis en pièce jointe.

Ce plan intègre également les principaux équipements associés au projet, notamment les postes de transformation, les citernes d'eau et les éléments techniques nécessaires à la compréhension de l'implantation globale.

Les plans transmis doivent être lus conjointement avec le présent document, afin de disposer d'une vision complète des réponses apportées aux demandes d'informations additionnelles.

Conclusion

Les éléments présentés ci-dessus, complétés par les pièces graphiques jointes, répondent aux informations additionnelles sollicitées dans le cadre de l'instruction du dossier. Ils visent à préciser les mesures d'insertion, les modalités de clôture et de raccordement, l'entretien des modules, le principe des structures et la localisation du poste de livraison.